

Observatoire de la réutilisation, du réemploi et de la réparation

Entreprises sociales et circulaires - Wallonie/Bruxelles - Données 2020

La fédération RESSOURCES représente les entreprises sociales et circulaires du secteur de la réutilisation des biens et des matières. Acteurs de la transition, les membres relocalisent des emplois durables, valorisent nos déchets et participent à la préservation de nos ressources.





















Table des matières

1. 8e édition de l'Observatoire	3
1.1. De la ligne à la boucle	3
1.2. Typologie et enjeux de la gestion des déchets	5
2. Entreprises sociales et circulaires	6
2.1. Évolution du nombre des membres de RESSOURCES	7
2.2. Un secteur créateur d'emplois et d'engagement citoyen	8
2.3. Professionnalisme et démarches qualité	10
3. Activités des entreprises sociales et circulaires	11
3.1. Performances globales de collecte et réutilisation	12
3.2. Activités par flux	14
TEXTILES : réutilisation locale en forte baisse	14
OBJETS DU QUOTIDIEN : poursuivre la couverture du territoire	16
DEEE : se diversifier dans la réparation	20
Tendance générale	20
Perspectives de développement	21
Performance détaillée	22
VELOS : la réparation au cœur de la filière	22
MATERIAUX DE CONSTRUCTION : le défi de la réutilisation	24
DECHETS VERTS : la recherche de la meilleure valorisation	26
BOIS : rechercher des débouchés	26
Synthèse des performances 2020	28
1 lions utiles	30

1. 8e édition de l'Observatoire

RESSOURCES publie sa 8e édition de l'Observatoire de la réutilisation. Celui-ci présente une synthèse des concepts et les données clés du secteur afin de mieux appréhender l'activité des entreprises sociales actives dans la réutilisation, le réemploi et la réparation, les emplois qu'elles génèrent et les différentes activités qu'elles développent au service des citoyens pour optimaliser la gestion des déchets.

L'analyse porte sur les données collectées auprès des membres de RESSOURCES actifs en Wallonie et en Région Bruxelles-Capitale durant l'année 2020. Ils participent à la réduction des déchets par leurs activités de réparation, collecte et réutilisation des biens et des matières.

Ces données montrent la diversité et la plus-value des activités de ces entreprises. Les métiers et les contraintes de chaque filière étant spécifiques, *l'Observatoire* présente séparément les principales filières de produits traités par les membres de la fédération, à savoir : Textiles, Objets du quotidien, DEEE (les Déchets des Équipements Électriques et Électroniques), Vélos, Matériaux de construction, Bois et Déchets verts.

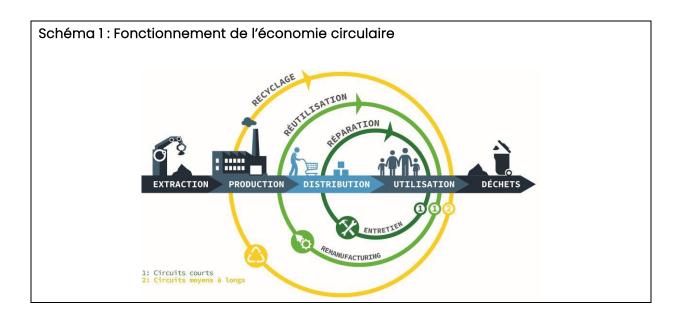
Cette année encore, nous avons dû revoir la collecte et le traitement des données afin de les rendre plus proches de la réalité des activités des membres. Ces changements occasionnent des variations de certaines données et indicateurs, ce qui rend l'interprétation de leur évolution plus compliquée. Il s'agit d'un mal pour un bien puisqu'avec une base plus solide, RESSOURCES pourra dès l'année prochaine proposer un nouveau format de l'Observatoire de la réutilisation fondé sur des données fiables et des indicateurs d'impact pertinents.

1.1. De la ligne à la boucle

La réparation, la réutilisation et le recyclage des biens participent activement à la dynamique d'économie circulaire. Ces activités contribuent au prolongement de la durée de vie des produits et à la réduction des déchets. En remettant en usage des biens qui auraient pu être jetés, ces activités créent les boucles de l'économie circulaire. Ce mode de fonctionnement réduit la mise sur le marché de nouveaux produits et permet d'épargner nos ressources naturelles tout en favorisant les économies d'énergie et la réduction des gaz à effet de serre.

Cette approche s'oppose à la dynamique linéaire « extraction, production, consommation et déchets » qui génère de nombreuses externalités négatives. Plus la boucle est courte plus les impacts environnementaux sont réduits et plus les impacts sociaux sont importants. La réparation et la réutilisation constituent de réels leviers de développement pour le maintien d'emplois locaux ou encore la création de nouveaux métiers.

Le passage à une économie de la fonctionnalité est l'une des voies pour une transition vers une économie circulaire. Ce modèle économique repose sur la mise en place de solutions qui associent des garanties de services et les fonctionnalités d'usage de biens dont la responsabilité repose sur le producteur. Ce modèle remet en cause le rapport à la propriété des biens et met au cœur de ses préoccupations le concept de durabilité. La fonctionnalité propose une alternative à notre mode de production – consommation qui répondent aux crises sociales, économiques et environnementales que notre société doit affronter.



Ce modèle de consommation est aujourd'hui intégré dans notre société. De plus en plus d'entreprises intègrent les principes de l'économie circulaire dans leur stratégie, et c'est là une vraie opportunité pour le secteur. D'une part, le citoyen est de plus en plus soucieux de son impact environnemental et sociétal. Il cherche à adopter une consommation « responsable » tant lors de l'acquisition d'un produit, de son usage et son entretien que lorsqu'il doit s'en défaire en fin de vie. Ce rôle du consommateur est primordial dans cette dynamique.

D'autre part, les pouvoirs publics, conscients de l'importance des enjeux de relocaliser les emplois et les matières premières, ont mis en place des politiques qui encouragent la transition par la création et le développement des entreprises dont les activités s'inscrivent dans ce mouvement. Enfin, les entreprises traditionnelles voient dans les acteurs d'économie sociale et circulaire des partenaires de choix dans le cadre de la mise en place d'activités économiques plus vertueuses. Dès lors, les activités de réutilisation, de réparation, de revalorisation se multiplient, tout en diversifiant le nombre des acteurs : initiatives citoyennes, entreprises sociales, entreprises privées...

Dans cette perspective, 2020 est à considérer comme une année charnière d'un point de vue stratégique.

1.2. Typologie et enjeux de la gestion des déchets

Contexte général: Les dernières données disponibles font état de la production 523 kg/an/hab. de déchets ménagers en Région Wallonne¹ et de 272 kg/an/hab. en Région Bruxelles-Capitale². A cela, il convient d'ajouter la production de déchets professionnels et industriels.

En Région Bruxelles-Capitale, la part des déchets ménagers et assimilés ne représente que 21% de la production globale de déchet sur le territoire³. Au total, notre mode de vie et notre économie génèrent donc plusieurs centaines de tonnes/an/hab.

- Selon une étude de 2019 **en Région Wallonne**⁴, les 523 kg/an/hab. de déchets ménagers sont constitués de deux fractions :
 - > D'une part, les ordures ménagères pesant 264 kg/an/hab. dont l'enjeu principal est d'être réduite par des actions de prévention de type « zéro déchet ».
 - > D'autre part, la fraction grossière, c'est-à-dire des encombrants, bois, inertes et déchets verts représentant 259 kg/hab. et donc incluant des objets et matériaux potentiellement réutilisables.

Les deux Régions se sont fixées respectivement des objectifs afin d'augmenter la part de réutilisation/réemploi et ainsi réduire leurs déchets. La Wallonie, dans son Plan Wallon des Déchets-Ressources, s'est fixée comme objectif de préparer en vue du réemploi 8kg/an/hab. de ces gisements à l'horizon 2025. La Région Bruxelles-Capitale a fixé son objectif à 5 Kg/an/hab. Notons que ces objectifs visent la valorisation des déchets ménagers et assimilés. L'industrie ou les entreprises de production et de transformation de biens génèrent également des déchets dont une partie pourrait être préparée en vue du réemploi.

Dans les deux cas, l'atteinte de ces objectifs passera par le déploiement de points de vente et de canaux de collecte qui offrent des services de proximité à l'ensemble des ménages et des entreprises. En parallèle de la collecte et la préparation au réemploi, il sera nécessaire pour le secteur de poursuivre le développement de ses activités de réparation, de réutilisation de matériaux et de préparation au recyclage. Un focus particulier sera mis sur l'identification de nouveaux porteurs de projets afin de renforcer ces dynamiques.

¹ http://etat.environnement.wallonie.be/contents/indicatorsheets/MEN_9.html

² https://environnement.brussels/lenvironnement-etat-des-lieux/rapports-sur-letat-de-lenvironnement/synthese-2015-2016/dechets-2

³ https://environnement.brussels/sites/default/files/user_files/rie_pgrd_20180426_vf-fr.pdf

⁴ https://www.iweps.be/indicateur-statistique/dechets-menagers-tri/ https://www.arp-gan.be/images/upload/files/Rapport_annuel_2020_FR.pdf

2. Entreprises sociales et circulaires

RESSOURCES fédère les entreprises sociales et circulaires actives dans la réutilisation des biens et des matières. RESSOURCES représente ses membres et les accompagne dans la création de valeurs économiques, sociales et environnementales.

Fin 2020, la fédération se composait de 63 entreprises sociales et circulaires qui collectent, trient, réparent et revendent des objets et matériaux. Elles traitent différents types de flux comme les textiles, le mobilier, les objets du quotidien, l'électroménager, le matériel informatique, les vélos, les matériaux de construction, les déchets verts...

PARCE QU'IL N'Y A PAS DE 7 MILLIARDS à les faire.

Les entreprises sociales et circulaires partagent les valeurs de l'économie sociale et mettent en œuvre ses quatre grands principes :

- 1. Une finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt qu'une finalité de profit financier. L'objectif premier des entreprises sociales n'est pas de maximiser les bénéfices financiers, mais de développer d'autres plus-values comme la création d'emplois, la protection de la nature, le service de proximité qui font partie intégrante du projet.
- 2. Une autonomie de gestion. Les entreprises sociales ont une gestion qui ne dépend majoritairement ni d'un actionnaire privé ni de l'État.
- 3. Un processus de gestion démocratique et participative. Ce principe, à géométrie variable, prévoit un contrôle démocratique de l'entreprise.
- 4. Une primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus. Les bénéfices générés par l'activité sont majoritairement affectés à la réalisation de l'objet social de l'entreprise.

L'économie sociale et solidaire en croissance !5

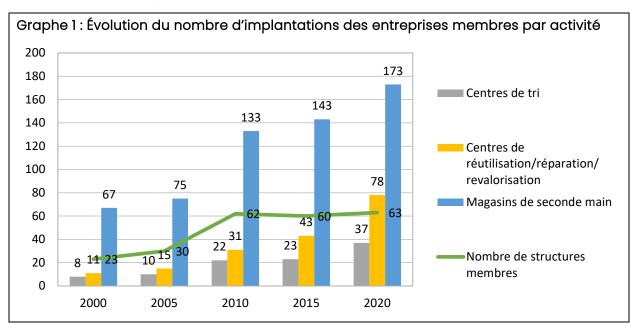
Entre 2013 et 2020, le nombre d'entreprises sociales a augmenté de 4% en Wallonie et à Bruxelles. Au début de l'exercice 2019, on comptait 6.639 entreprises sociales employeuses en Wallonie, contre 4.795 en Région Bruxelles-Capitale.

Le nombre de postes de travail dans les entreprises sociales est également en croissance pour cette période et représente 12% de l'emploi total en Wallonie et à Bruxelles. Il s'agit donc de 153.612 emplois en Wallonie et 107.030 emplois en Région Bruxelles-Capitale. Sur les cinq dernières années, le nombre total d'emplois d'ES a enregistré une croissance de 8,9 %, là où l'économie classique hors économie sociale a vu le taux de croissance de ses emplois croître de 2 %. **Une différence sensible qu'il convient ici de souligner,** et qui conforte la tendance enregistrée au cours de ces dernières années.

⁵ Données reprises de l'Observatoire Economie Sociale – mars 2020 - https://observatoire-es.be/

2.1. Évolution du nombre des membres de RESSOURCES

Fin 2020, la Fédération RESSOURCES compte 63 entreprises membres. Depuis 11 ans le nombre de membres de RESSOURCES s'est stabilisé autour d'une soixantaine. Malgré cette stabilisation, nous observons que le nombre de sites actifs a plus que triplé depuis 1999, passant de 86 à 288 en 2020. Les sites actifs sont les centres de tri, les centres de réutilisation (hors Repair Cafés) et les magasins de seconde main. Cela traduit le dynamisme des entreprises qui sont en croissance continue. Les dernières années sont marquées par une augmentation du nombre de nouveaux magasins qui sont essentiellement créés par les membres de taille régionale comme, Terre ou encore les Petits Riens.



Par centre de réutilisation, il faut comprendre les ateliers de préparation en vue de la réutilisation. Ils concernent les filières traitant les produits comme les vélos, l'électroménager, le matériel informatique (on parle alors de reconditionnement) et tout autre bien qui doit être réparé avant d'être proposé à la vente. Pour la filière Objets du quotidien, les centres de réutilisation prennent la forme de menuiseries ou d'ateliers bois.

La réparation pour compte de tiers est une activité avec un haut potentiel de croissance, surtout dans les filières Vélos et DEEE. L'acte technique est identique à la réparation en vue de la réutilisation, mais le modèle économique diffère. La demande du marché est de plus en plus pressante sur cette offre de service et de nombreuses entreprises de la Fédération étudient, testent ou opérationnalisent le service de réparation.



Actuellement, le réseau des Repair cafés assure une part importante de ce service. La demande est telle que le nombre de Repair cafés en Wallonie et à Bruxelles atteint 175. Plus de 9.000 objets ont ainsi été réparés soit 56.400 déchets évités.

2.2. Un secteur créateur d'emplois et d'engagement citoyen

Les entreprises sociales et circulaires occupent 7.432 personnes.

- 1.748 personnes sont occupées dans un emploi sous contrat ;
- 1.014 personnes ont bénéficié d'un parcours d'insertion ou de formation socioprofessionnelle dans le secteur;
- 4.670 personnes consacrent une partie de leur temps en tant que volontaires au sein d'une entreprise sociale et circulaire, principalement dans les Repair cafés, qui ne peuvent exister que grâce à cet engagement citoyen. De plus en plus de personnes sont attirées par les activités et les valeurs du secteur, qui « donne du sens » par le développement d'activités à hautes-valeurs sociales et environnementales.



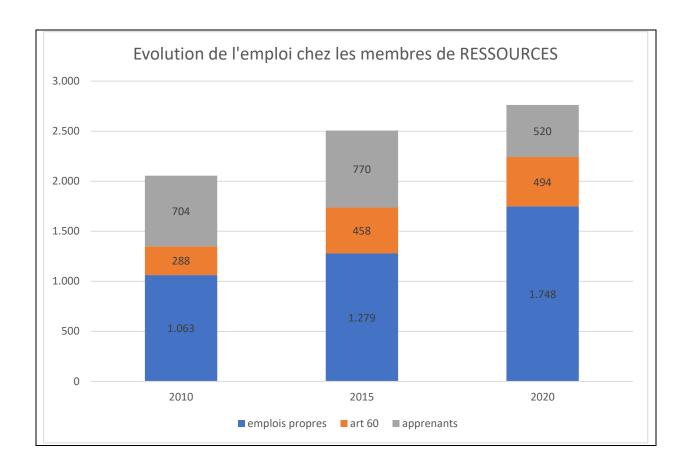






Notons que malgré le fort impact de la crise sur les activités des entreprises sociales et circulaires, l'emploi dans le secteur n'a baissé que faiblement en 2020 par rapport à 2019 (-7,87%). La baisse s'explique par la difficulté de recruter et des personnes en insertion ou en formation. Le nombre de postes sur payroll a, au contraire, augmenté sur cette période. Il s'agit sans nul doute de l'effet conjugué de la volonté des entreprises sociales de maintenir à tout prix l'emploi et de préserver leur impact social et des mesures de soutien mises en œuvre par la Région et le Fédéral.

EVOLUTION DE L'EMPLOI		Par Poste		Évolution
2019 - 2020	2018	2019	2020	19-20
WALLONIE	1.862	1.875	1.826	-2,61%
BRUXELLES	891	1.123	936	-16,65%
TOTAL	2.753	2.998	2.762	-7,87%



En dix ans, les entreprises sociales et circulaires ont créé 707 postes de travail (+34%). La croissance du secteur de la réutilisation est un levier pour la création d'emplois locaux durables, la formation et l'insertion socioprofessionnelle.

Le potentiel de création d'emplois dans la préparation au réemploi est bien plus important que dans le recyclage en raison de sa forte industrialisation et mécanisation. Selon une étude de l'ADEME, le nombre d'emplois créés par le traitement de 10.000 tonnes de déchets varie fortement en fonction du mode de traitement. Ainsi, ce gisement crée 1 emploi pour la Mise en décharge ; 4 emplois pour l'Incinération, Méthanisation et Compostage ; 7 emplois pour le Recyclage et 234 emplois pour le Réemploi et la Réutilisation⁶.



En Wallonie et à Bruxelles, les entreprises sociales et circulaires génèrent
161 emplois ETP/10.000 tonnes de
déchets collectés en vue du réemploi et ce, sans compter les volontaires.

⁶ https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/dechets-chiffres-cles-2017-010269.pdf

2.3. Professionnalisme et démarches qualité

RESSOURCES soutient ses membres engagés dans des démarches qualité afin de promouvoir la professionnalisation, offrir des garanties de qualité aux usagers sur de produits spécifiques et mettre en avant les finalités sociales.

ElectroREV, l'électroménager de seconde main révisé

Le label ElectroREV assure la qualité des appareils électroménagers collectés et valorisés par l'économie sociale. 6 centres de réutilisation et une vingtaine de boutiques de seconde main participent à cette dynamique en Wallonie et à Bruxelles.

Les réparateurs d'electroREV s'engagent à respecter des techniques et modes opératoires communs. Une garantie d'1 an est proposée sur les « gros électroménagers », qui sont vendus en moyenne au tiers du prix du neuf équivalent. En 2020, 312,98 tonnes de gros électroménagers révisés ont été remis sur le marché. Cette activité s'inscrit pleinement dans le développement durable : lutte contre l'obsolescence programmée, réduction des déchets, création d'emplois locaux, formation de stagiaires, service professionnel et mise à disposition d'électroménagers accessibles à tous. www.electrorev.be



1 entreprise Membre sur la Région Bruxelles-Capitale 5 entreprises Membres sur la Région Wallonne

Rec'Up, qualité garantie

Le label Rec'Up définit des critères d'organisation qui garantissent la qualité des produits et services proposés par les entreprises d'économie sociale actives dans la collecte, le tri, la réutilisation, la valorisation et le recyclage de biens. Les entreprises labellisées Rec'Up s'inscrivent dans une démarche globale d'amélioration continue, à la fois économique, environnementale et sociale. Rec'Up est un label décerné à 23 entreprises membres de RESSOURCES. Les entreprises labellisées s'engagent à respecter une charte qualité de 120 normes ; autant de critères destinés à garantir aux consommateurs des produits et un service impeccable, tout en poursuivant une politique de prix juste et clair.

Le déploiement de la labellisation Rec'Up se poursuit **en 2020 pour atteindre 60 sites au sein de 23 entreprises sociales**. Ce développement s'explique par la labellisation progressive de l'ensemble des points de vente des entreprises labellisées. L'enjeu pour le label Rec'Up est actuellement de s'ouvrir à de nouvelles filières comme les matériaux de construction ou les matelas. www.rec-up.be



3 entreprises Membres sur la Région Bruxelles-Capitale20 entreprises Membres sur la Région Wallonne

Solid'R, le label de l'économie sociale

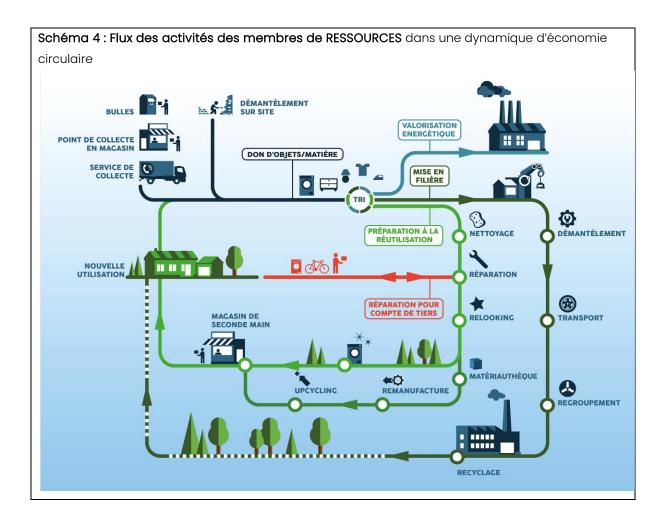
Le label Solid'R identifie les entreprises qui répondent aux critères d'économie sociale, garantit la finalité sociale et la gestion éthique des dons qui leur sont faits. Les membres Solid'R s'engagent au respect de règles éthiques et à leur contrôle annuel par un organisme indépendant, Forum Ethibel. 14 entreprises sont labellisées Solid'R en Belgique, dont 2 sont

actives en Flandre et non membres de RESSOURCES. Depuis 2018, 10 entreprises hors Belgique ont obtenu le label Solid'R en Italie, en France et en Espagne. L'objectif de la labellisation européenne est de renforcer la visibilité de l'économie sociale dans un marché mondialisé détenu par des multinationales. <u>www.solidr.be</u>



3. Activités des entreprises sociales et circulaires

L'activité des membres de RESSOURCES s'inscrit dans la dynamique d'économie sociale et circulaire. En réparant et en valorisant au mieux les différents objets et matériaux qu'ils collectent, ils remettent ceux-ci sur le marché, entre autres via leurs boutiques de seconde main, et créent des boucles de consommation en circuits courts. En privilégiant la réparation et la réutilisation des biens et matériaux sur leur recyclage, l'impact environnemental de notre consommation est réduit et le statut de déchets ultimes n'est accordé qu'une fois toutes les autres solutions envisagées.



L'activité de **réparation/entretien** pour compte de tiers est surtout présente dans la filière Vélos, IT et petit ou gros électroménager qui met ainsi ses compétences au service des citoyens qui restent propriétaires de leurs biens. Ces services sont complémentaires pour l'entreprise qui gagne alors en visibilité.

Les entreprises sociales et circulaires collectent les biens et matières usagés :

- Via des bulles de collecte placées dans les espaces publics, principalement pour la collecte de textiles;
- Via des points de collecte dans les boutiques de seconde main ou les centre de tri pour les dons de particuliers;
- Via le service de collecte à domicile sur appel téléphonique ou en entreprise. Ces collectes sont dites « préservantes » car elles visent à maintenir le potentiel de réutilisation des objets et matières collectés.

Un service de démantèlement sur site est également proposé notamment pour les gisements de la filière des matériaux de déconstruction qui nécessite un savoir-faire et de l'outillage spécifique pour conserver tout le potentiel de réutilisation des biens ou matériaux prélevés.

Les biens et matières sont ensuite triés et traités afin de garantir leur meilleure valorisation selon la priorisation définie par l'échelle de Lansink, à savoir :

- Les **objets réutilisables** sont traités (nettoyage, réparation, relooking ou upcycling) en vue de leur revente.
- Les **matières réutilisables** sont transformées en produits finis par des processus de **refabrication/remanufacturing** (meubles, chiffons d'essuyage, copeaux...).
- Les objets non réutilisables peuvent être démantelés selon la nature des matériaux (bois, métal, plastique...) en vue d'être réutilisés, refabriqué/remanufacturé ou encore préparé au recyclage.
- Les **matières non réutilisables** sont mises en filière de recyclage et confiées à des opérateurs industriels spécialisés en recyclage des matériaux.
- Les **déchets résiduels**, objets et matières non recyclables, sont éliminés comme déchets ultimes, principalement via l'incinération pour une valorisation énergétique.

3.1. Performances globales de collecte et réutilisation

En 2020, les membres de RESSOURCES ont collecté 121.605 tonnes de biens et matériaux contre 126.911 tonnes en 2019. De ce gisement, les entreprises sociales et circulaires ont préparé en vue de la réutilisation et revendu en seconde main 6.967 tonnes (10.210 tonnes en 2019) et 7.041 tonnes (15.203 tonnes en 2019) de matières ont servi à refabriquer des produits finis (copeaux, chiffons d'essuyage, meubles...).







Tableau 1: Performances globales de collecte et revalorisation pour 2020

PERFOR- MANCES 2020 (en tonnes)	Répara- tion	Collecte	Réutilisa- tion lo- cale	Kg/hab. Réutilisés locale- ment	Refabrica- tion	Kg/hab. Valorisés locale- ment	Mise en recy- clage	Déchets résiduelles (incinéra- tion)
Wallonie	49	113.646	5.183	1,44	7.037	3,39	73.399	9.307
Bruxelles	286	7.959	1.784	1,48	4	1,49	1.951	1.361
TOTAL	335	121.605	6.967	1,45	7.041	2,92	75.350	10.668

Un comptage plus précis des collectes effectuées en Wallonie, en Région Bruxelles-Capitale et en Flandre a été effectué en 2020 afin d'être au plus juste de la réalité. Comparées aux données des années précédentes, on constate donc l'impact de la pandémie et du confinement.

Grâce à leurs activités de réutilisation, les membres RESSOURCES ont remis sur le marché local l'équivalent de 1,45 kg/hab. en 2020 (2,13 kg/hab. en 2019), notamment via leurs boutiques de seconde main. Si nous prenons en compte les matières traitées afin de refabriquer des produits finis (copeaux, meubles, chiffons...), les entreprises sociales et circulaires ont permis la revalorisation de 2,92 kg/hab. en 2020.

Depuis deux années, des indicateurs pour la réparation et la refabrication/remanufacture de matériaux sont disponibles. Au fil du temps, ils permettront de mesurer l'évolution de ces activités qui s'inscrivent dans la dynamique de l'économie circulaire et sont donc amenées à se développer.

La performance en Région de Bruxelles-Capitale souffre du manque de Ressourcerie sur l'ensemble de son territoire. Les performances de la Recyclerie sociale de Saint Gilles montrent pourtant que ce type d'acteur à un potentiel de croissance important. L'émergence de nouveaux opérateurs dans la filière matériaux de construction, membres de Ressources, devraient améliorer les performances du secteur.

Avec une performance de 6.6 kg/an/hab.7 de réutilisés en 2019, les données collectées par

-

⁷ https://herwin.be/businessmodel/de-kringwinkel/

la Fédération Herwin en Flandre montrent que le secteur a encore une marge de progression significative à Bruxelles et en Wallonie et doit continuer ses efforts pour couvrir l'ensemble du territoire tant par ses services de collecte que par la mise en place d'un réseau plus dense de boutiques de seconde main.

3.2. Activités par flux

Les 3 filières historiques (Textiles, Objets du quotidien et Déchets des équipements électriques et électroniques) restent à ce jour les filières les plus importantes en termes de flux et d'activités. Aujourd'hui, il nous importe de suivre aussi des flux plus spécifiques comme les Vélos, les Matériaux de construction et les Bois, Déchets verts qui sont porteurs en termes de création d'emploi, de diversification des activités, de volumes traités et de développement de savoir-faire. Notons également que de nombreuses entreprises sociales sont actives sur plusieurs flux de biens ou matières simultanément.

TEXTILES: réutilisation locale en forte baisse







Au sein de RESSOURCES, 28 entreprises sont actives dans la récupération des textiles usagés. Cette filière se caractérise par son hétérogénéité. Les entreprises active au sein de la fédération sont de tailles très variables, allant de la très petite structure à la grande entreprise, et sont actives uniquement dans le textile ou sur plusieurs flux de matières. Elles ont également des finalités sociales variées et fonctionnent aussi bien avec l'aide de volontaires qu'en offrant de l'emploi aux personnes éloignées du marché du travail par la formation et l'insertion socioprofessionnelle.

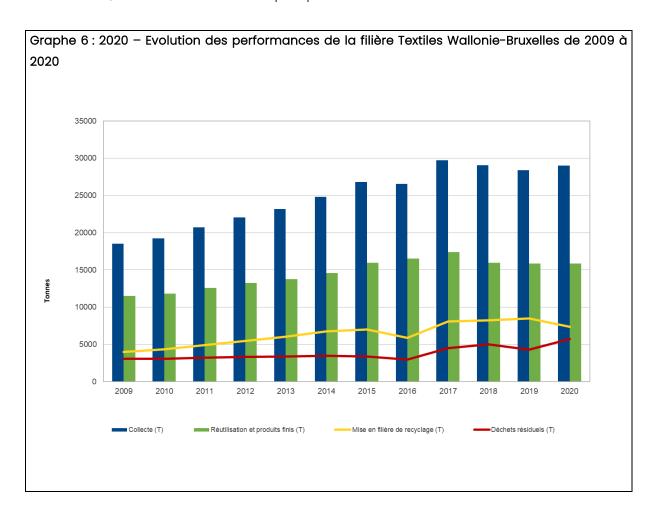
Tableau 3 : Performances de la Filière Textiles en 2020

Textiles 2020 (en tonnes)	Collecté	Réutilisa- tion locale	Kg/hab. Réutilisés locale- ment	Refabrica- tion	Kg/hab. Valorisés locale- ment	Réutilisa- tion export	Mise en recy- clage	Déchets résiduels (incinéra- tion)
Wallonie	23.940,07	590,89	0,16	68,00	0,18	12.188,67	6.003,59	4.507,71
Bruxelles	5.069,69	671,40	0,56	3,00	0,56	2.394,37	1.370,20	1.339,75
TOTAL	29.009,76	1.262,29	0,26	71,00	0,28	14.583,04	7.373,78	5.719,46

Les membres de RESSOURCES ont collecté et traité plus de 29.000 tonnes de textiles en 2020.

Les entreprises sociales actives dans la filière textile ont deux manières principales de mener leurs activités. La plupart des structures organisent les collectes en magasin, trient et vendent sur place. Trois entreprises, quant à elles, effectuent la majorité de leurs collectes par un réseau de points d'apport volontaire en rue (les « bulles » à textiles). Le tri se fait alors manuellement dans un centre semi-industriel et la vente locale s'organise via un réseau de magasins répartis sur les territoires wallon et bruxellois. Autre particularité de cette filière, une partie de la réutilisation se fait à l'exportation.

Evidemment, l'année 2020 a été marquée par la crise COVID-19.



Une année particulière pour le marché du textile.

Les entreprises sociales qui collectent des textiles par bulles ont continué de fournir le service de ramassage aussi bien en Région Wallonne qu'en Région Bruxelles Capitale. Les magasins étant fermés et les centres de tri tournant au ralenti, il a fallu recourir à des espaces de stockages supplémentaires. Le premier confinement a poussé la population à trier ses armoires, ayant pour résultat de grandes quantités de dons dans les premiers mois de l'année. Au total, les collectes sont sensiblement les mêmes que les années précédentes, le réseau de bulles ne s'étant pas développé durant l'année.

Les différences sont plus marquées au niveau de la réutilisation locale. Les ventes sont moindres en 2020 (-30%) en raison des périodes de fermeture des magasins. Les entreprises sociales ont eu un peu plus recours à l'exportation et à la vente directe pour équilibrer les flux entrants et sortants. Afin de garantir la commercialisation éthique des textiles de seconde main, les entreprises membres de Ressources actives dans la réutilisation à l'exportation sont regroupées au sein de TESS, un groupement européen d'économie sociale (https://tess-geie.eu/fr).

Sur les plus de 29.000 Tonnes collectées, les entreprises sociales ont pu extraire 55% de « crème » pour la réutilisation locale et à l'exportation. Malgré les périodes de fermeture des magasins, ce sont 1.262 tonnes (4.5%) qui ont été revendues dans les magasins en RW et en RBC.

Autre fait notable, la fraction de déchets a augmenté significativement cette année (20% de déchets). Ceci s'explique par au moins deux phénomènes, d'une part, la qualité générale des textiles collectés continue à baisser en raison de l'augmentation de la part des vêtements de mauvaise qualité vendu sur le marché du neuf (phénomène de la fast-fashion, encore accéléré par les ventes en ligne).

D'autre part, les fractions de déchets autres que textiles a aussi augmenté dans les dispositifs de collecte, en raison notamment de la fermeture des Recyparcs lors des périodes de confinement strict.

Une année atypique pour la filière textile qui met ces nouveaux défis à profit, en cherchant et mettant en place d'autres systèmes de valorisation des textiles, comme l'upcycling, le remanufacturing, toujours dans l'objectif de développer des projets solidaires dans le respect des plus hauts standards sociaux et environnementaux.

OBJETS DU QUOTIDIEN : poursuivre la couverture du territoire







En Wallonie et à Bruxelles, 35 entreprises sociales et circulaires collectent et réutilisent des objets du quotidien, c'est-à-dire du mobilier, des jouets, des petits articles de brocante, des livres, de la déco... L'ensemble des acteurs de cette filière a collecté 20.481 tonnes et a réutilisé 4.454 tonnes en 2020, soit des résultats en léger recul par rapport aux performances de 2019.

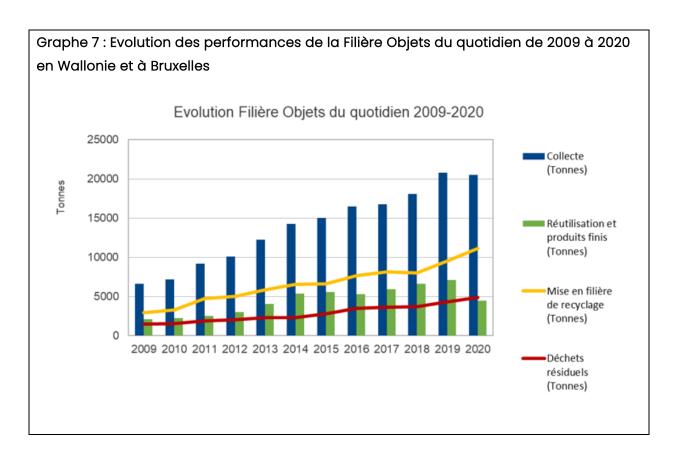


Tableau 4 : Performances de la Filière Objets du quotidien en 2020

Perfor- mances 2020 (en tonnes)	Réparation	Collecté	Réutilisation locale	Kg/an/hab. réutilisés lo- calement	Refabrica- tion	Kg/an/hab. valorisés lo- calement	Mise en re- cyclage	Déchets ré- siduelles (incinéra- tion)
Wallonie	14,00	18.700,00	3.622,96	1,01	38,00	1,02	10.472	4.376
Bruxelles		1.781,00	831,47	0,69	1,00	0,69	687	491
TOTAL	14,00	20.481,00	4.454,43	0,93	39,00	0,94	11.159,00	4.867,25

1. Collecte

La plupart des membres de RESSOURCES ont diminué les quantités captées de biens réutilisables auprès de particuliers et des entreprises du fait des restrictions imposées par les mesures sanitaires et par le fait qu'ils ont pour la plupart adapté leur offre de reprise aux capacités de vente de leurs magasins. Seules les entreprises sociales et circulaires mandatées pour prester un service de collecte n'ont pas restreint leur capacité de collecte. Pour ces derniers, le confinement a même accentué la demande pour la collecte « préservante » à domicile d'encombrants et de autres petits objets. Ce type de service n'étant présent qu'en Wallonie, on observe en globalité une augmentation de la collecte mais celle-ci n'est due qu'à un petit nombre d'entreprises (principalement les Ressourceries non-écrémantes).

A Bruxelles, la plupart des opérateurs ont quasiment supprimé, leur service de collecte à domicile. La collecte des objets encombrants à domicile est coûteuse et complexe à réaliser en milieu urbain. La tendance des entreprises est de réduire ce service et de se concentrer sur des dons qualitatifs. De nombreux objets ne sont donc pas captés et le service de collecte des encombrants non assurés aux citoyens.

Les performances de la Recyclerie Sociale à Saint-Gilles qui a collecté 124 tonnes lors de sa deuxième année d'activité démontre néanmoins le potentiel de la collecte à domicile et la nécessité de soutenir le développement de ressourcerie locale à Bruxelles.

En Wallonie, différents modes de collecte coexistent. Des collectes globales ou sélectives sont proposées selon les entreprises.

Ressourcerie®? Il s'agit d'une marque collective détenue par RESSOURCES ASBL, qui désigne une entreprise sociale et circulaire dont les activités consistent à la préparation à la réutilisation et à la réutilisation de biens et matières. Le droit d'utiliser le terme répond à une série de conditions définies par la marque collective.

En 2020, 7 Ressourceries sont en activité : Ressourcerie Rcycl, Ressourcerie du Pays de Liège, Ressourcerie Namuroise, Ressourcerie RESTOR, Ressourcerie La Fol'Fouille, Ressourcerie Le Carré et la Ressourcerie du Val de Sambre.

Durant l'année 2020, deux nouveaux projets sont en cours de réflexion, ils devraient se réaliser au cours de l'année 2021.

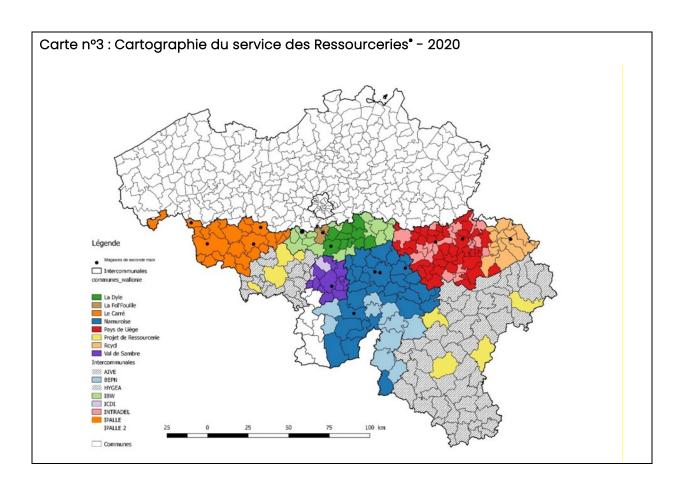
Il s'agit d'une Ressourcerie dans la botte du Hainaut et d'une Ressourcerie dans la province du Luxembourg.

Avec la progression continue de la couverture du territoire, la filière continue à se développer en Wallonie. Les entreprises sociales et circulaires y ont collecté 18.700 tonnes (18.247 tonnes en 2019) d'encombrants en 2020. Fin 2020, 153 communes sur 262 (soit 58% de la population) bénéficient d'un service garanti de collecte sur appel. La marge de progression est donc importante et s'observe de manière évidente sur la cartographie du réseau des Ressourceries*

2. Réutilisation

La fermeture des magasins sur une longue période a impacté les membres de la filière objet du quotidien que cela soit à Bruxelles ou en Wallonie. La diminution est en moyenne de 0.55 kg/an/habitant ce qui correspond à -37% par rapport à l'année dernière (de 1.48 kg à 0.93kg/an/habitant).

Ces dernières années sont marquées par une stagnation des résultats de la réutilisation dans la filière des OdQ amplifié par la crise du COVID-19. Tant à Bruxelles qu'en Wallonie, il n'est pas aisé pour les opérateurs d'ouvrir de nouveaux magasins de seconde de main. L'enjeu de la filière tient donc au développement de nouveaux points de vente et au déploiement des services rendus sur les zones actuellement encore non couvertes.



3. Recyclage

Tant en Wallonie qu'à Bruxelles, la mise en filière de recyclage a augmenté et ce pour deux raisons. Primo, les Ressourceries non-écrémantes ont dû trouver des débouchées pour leur collecte d'encombrants malgré la fermeture des magasins. Secundo, les entreprises sociales et circulaires qui n'ont pas plus collecté ont mis à profit le temps disponible pour désengorger leurs centres de tri et leurs stocks.

4. Rebut

Si en Wallonie les quantités rebutées ont augmenté du fait de la poursuite de l'activité des Ressourceries non-écrémantes et l'augmentation des quantités, il est à noter que ces dernières n'ont pu se rendre dans le domicile de particuliers. Dès lors, la qualité globale du gisement s'en est trouvé amoindrie. A Bruxelles, les restrictions des activités et le prix d'évacuation du déchet sont telles que les opérateurs ont réduit le volet « éliminations des déchets » à sa plus simple expression. Enfin, l'effet confinement a eu impact majeur sur la qualité du gisement. En effet, bon nombre de ménages wallons et bruxellois ont profité de cette période pour vider caves et greniers d'objets de moindres qualités.

5. Zoom par sous-régions

Les performances ramenées en kg réutilisés par habitant montrent d'importantes différences. Cela s'explique par le nombre de magasins présents dans la zone et l'existence ou non d'accord de collaboration avec l'intercommunale.

	RBC	RW	IPALLE picarde	HYGEA	IPALLE botte	Idelux	Intradel	ВЕР	InBW	TIBI
Population	1.202.953	3.600.392	342.063	436.000	75.112	348.412	1.016.141	493.073	401.106	488.485
Tonnes réutilisées	831,47	3622,96	905,65	391,96	0,58	251,04	742,98	517,87	490,89	322,00
Livres	74,00	275,69	68,16	34,22	0,00	19,00	24,67	49,72	62,44	17,48
Meubles	308,47	2160,36	596,99	164,44	0,00	176,00	455,00	343,49	166,56	257,89
Petits objets	449,00	1186,90	240,51	193,29	0,58	56,04	263,31	124,66	261,89	46,63
Kg/hab. réutilisés	0,69	1,01	2,65	0,90	0,01	0,72	0,73	1,05	1,22	0,66
Livres	0,06	0,08	0,20	0,08	0,00	0,05	0,02	0,10	0,16	0,04
Meubles	0,26	0,60	1,75	0,38	0,00	0,51	0,45	0,70	0,42	0,53
Petits objets	0,37	0,33	0,70	0,44	0,01	0,16	0,26	0,25	0,65	0,10

DEEE: se diversifier dans la réparation







La filière DEEE se compose de 23 membres et en 2020, elle a permis la réutilisation de 765 tonnes d'appareils électroménagers en fin de vie.

Tendance générale

Une fois de plus, la pandémie de COVID-19 et les mesures sanitaires qui s'en sont suivies, ont eu un fort impact sur les activités de la filière.

La collecte générale a augmenté en passant de 21.505 T en 2019 à 23.318 T en 2020.

La collecte en Wallonie inclus la collecte quadrillée pour Recupel (collecte auprès des détaillants) assumées par l'économie sociale sur l'ensemble de la Wallonie en 2020 et par les collectes des Ressourceries. La première période de confinement a été particulièrement marquée par une augmentation les dépôts dans les centres de réutilisation et des collectes à domicile. Ces facteurs expliquent la croissance de DEEE collectés en Wallonie.

La collecte bruxelloise est restée stable. Les sources d'approvisionnement dirigées vers les activités de préparation au réemploi se sont maintenues (entreprises et particuliers).

La quantité d'électros réutilisés a, quant à elle, légèrement diminué (-7%). La baisse des activités de réutilisation liée à la fermeture des magasins et des centres de réutilisation a été compensée par l'augmentation de la demande pour du matériel informatique reconditionné.

Le taux élevé de mise en recyclage s'explique, principalement, par le fait que les activités de collecte maintenues durant cette période l'ont été par les membres menant des activités de collecte non-écrémante.

Les activités de dépannage ont diminué de près de 50% en 2020. Le Centres d'insertion-socio-professionnelle proposant ce service ayant dû fermer, puis ont dû faire face à la difficulté de recruter des stagiaires en formation. Le développement de services de dépannage et de maintenance constitue toujours un axe de diversification de la filière. Ces activités sont menées bénévolement par les Repair cafés pour les petits électros principalement. Les centres labellisés electroREV développent eux l'offre de dépannage pour les gros blancs.

Tableau 5 : Performances de la Filière DEEE en 2020

DEEE 2020 (en tonnes)	Répara- tion	Collecté	Réutilisa- tion locale	Kg/hab. Réutilisés localement	Mise en re- cyclage	Déchets ré- siduelles (incinéra- tion)
Wallonie	16,00	23.701,00	495,00	0,14	28.256,00	11,00
Bruxelles	100,00	1.072,00	270,22	0,22	483,00	0,00
TOTAL	116,00	24.773,00	765,22	0,16	28.739,00	11,00

Etant donné le contexte sanitaire, les membres concentrent leurs efforts dans la pérennisation de leurs activités de réutilisation. En effet, leur organisation interne a été fortement perturbée par les règles sanitaires et ils sont concentrés à recouvrer leurs capacités initiales pour atteindre un niveau de performance prépandémique.

Perspectives de développement

Les activités de démantèlement et de remanufacturing (réutilisation de pièces détachées) ont un grand potentiel de développement, mais leur impact actuel reste encore faible. Cependant, les activités de démantèlement font l'objet d'une attention particulière car elles contribuent à augmenter le niveau de connaissance lié à la valorisation des DEEE.

Performance détaillée

	RBC	RW	IPALLE picarde	HYGEA	IPALLE botte	Idelux	Intradel	BEP	InBW	TIBI
	1.202.953	3.600.392	342.063	436.000	75.112	348.412	1.016.141	493.073	401.106	488.485
Tonnes réutilisées	270,22	495,21	78,44	58,91	0,00	4,00	215,33	40,13	57,84	40,056
Gros Blancs	50,13	262,85	0,00	18,00	0,00	0,00	151,00	26,85	40,00	27,00
Petits électros	66,10	129,96	70,44	4,74	0,00	4,00	40,00	6,50	4,28	0,00
IT	153,99	102,40	8,00	36,17	0,00	0,00	24,33	6,78	13,56	13,56
Kg/hab. réutilisés	0,22	0,14	0,23	0,14	0,00	0,01	0,21	0,08	0,14	0,08
Gros Blancs	0,04	0,07	0,00	0,04	0,00	0,00	0,15	0,05	0,10	0,06
Petits électros	0,05	0,04	0,21	0,01	0,00	0,01	0,04	0,01	0,01	0,00
IT	0,13	0,03	0,02	0,08	0,00	0,00	0,02	0,01	0,03	0,03

VELOS: la réparation au cœur de la filière







2.733 vélos ont été réutilisés en 2020 par les 6 entreprises membres de cette filière chez RESSOURCES. La valeur environnementale de cette filière est importante, car elle sensibilise, encourage et soutient aussi le développement d'une mobilité douce. L'autre particularité de cette filière consiste à développer des services d'entretien et de réparation pour compte de tiers pour répondre à la demande du marché.

L'année 2020 a été marquée par un engouement particulier pour le vélo. Une pénurie de vélos neufs et d'occasion a commencé à se faire sentir dès la fin du premier confinement, pour arriver à une situation exceptionnelle en fin d'année où les délais d'attente pour la livraison de vélos neufs pouvait dépasser 1 an.

Tableau 6 : Performances de la Filière Vélos en 2020

Vélos 2020 (nbr absolu)	Réparation	Collectés	Réutilisation locale	Kg/an/hab. réutilisés lo- calement	Mise en re- cyclage	Déchets résiduelles (incinération)
Wallonie	1.420	1.779	1.445	0,01	412	0
Bruxelles	14.172	955	535	0,01	459	0
TOTAL	15.592	2.733	1.981	0,01	871	0

Vélos 2020 (en tonnes)	Réparation	Collectés	Réutilisation locale	Kg/an/hab. réutilisés lo- calement	Mise en re- cyclage	Déchets ré- siduelles (incinéra- tion)
Wallonie	18,67	23,39	19,01	0,01	5,42	0
Bruxelles	186,36	12,56	7,04	0,01	6,04	0
TOTAL	205,03	35,94	26,04	0,01	11,46	0

Cet engouement a permis aux entreprises sociales de vendre beaucoup de vélos de réemploi en très peu de temps. Phénomène associé, une pression est apparue sur le besoin en pièces détachées pour les réparations. Cumulé à une situation de contraction économique et de réduction de la production générale, cette situation a conduit à une augmentation de prix significative et même une pénurie de certaines pièces, rendant plus difficile les activités d'entretien et de réparation des vélos.

En Région Wallonne, ce sont au total 1.445 vélos qui ont retrouvé une seconde vie par le biais des ateliers vélos et des magasins de seconde main des membres de Ressources.

.

En Région Bruxelles-capitale, la vente de vélos de réemploi se développe bien, grâce notamment, au développement d'un atelier dédié à cet effet par Cyclo. Avec 317 vélos remis en service en 2020, le projet Re-bike est bien lancé et devrait permettre le réemploi de plus en plus de vélos au profit des Bruxelloises et des Bruxellois, par vente directes aux particuliers, mais aussi par de la fourniture de vélos de qualité à des associations partenaires.

La location de vélo en Région bruxelloise a aussi le vent en poupe. Ce sont plus de 4.200 locations en 2020 pour les points Blue-bike des gares Midi, Nord, Luxembourg et Central et via le point Cyclo Rue de Flandre.

De plus, les entreprises d'économie sociale spécialisées dans le cycle ont aussi effectué entretiens et réparations diverses sur plus de 15.000 vélos !

Avec les plans de mobilité douce en cours de développement un peu partout à Bruxelles et dans les grandes villes wallonnes, la filière vélos a de belles perspectives devant elle mais aussi de nombreux défis à relever pour permettre à un nombre croissant de citoyens de pouvoir acquérir un vélo de qualité complétement vérifié et reconditionné par les ateliers professionnels du réseau Ressources.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION : le défi de la réutilisation







Le secteur de la construction se transforme tout doucement. Le travail entamé il y a déjà plus de dix ans pour favoriser l'économie circulaire dans ce secteur commence à montrer quelques résultats pour le réemploi.

RESSOURCES distingue deux grandes activités autours des matériaux de construction :

- les activités de déconstruction sélective qui permettent de récupérer un maximum de matières triées et réexploitables (en l'état ou après transformation).
- les activités de négoces de matériaux de réemploi.

Tableau 7 : Performances de la Filière Matériaux de construction en 2020

Déconstruc- tion (en tonnes)	Collectés	Réutilisation locale	Kg/an/hab. réutilisés localement	Refabrica- tion	Kg/an/hab. valorisés localement	Mise en re- cyclage	Déchets ré- siduelles (incinéra- tion)
Wallonie	8.844,00	381,00	0,11	2,00	0,11	8.189,00	270,00
Bruxelles	24,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,25	0,00
TOTAL	8.868,00	386,00	0,08	2,00	0,08	8.189,25	270,00

Bien que très actives en Région Bruxelloise, les entreprises sociales de déconstruction sélective membres de Ressources se situent historiquement en Région Wallonne. Les chiffres par région ne sont pas représentatifs de l'activité par chantier, mais se rapportent aux sièges sociaux des entreprises. En Région bruxelloise, un nouvel acteur a commencé officiellement son activité fin 2020, c'est pourquoi les chiffres sont encore très bas. La grande majorité des éléments/matières déconstruits sont envoyés dans des filières de recyclage. Quelques éléments peuvent être récupérés pour être réemployés ultérieurement, c'est le cas notamment pour des pièces ou des panneaux de bois, du sanitaire, des luminaires, de la pierre, des briques, des cloisons, de l'isolant etc. Cependant, ce n'est pas parce qu'un matériau est bien déconstruit et prêt à servir à nouveau qu'il trouve facilement acheteur. Encore aujourd'hui, de nombreux freins (techniques, légaux, économiques etc.) rendent difficile la vente de ces matériaux récupérés.

Les opérations de déconstruction, ont, comme les opérations de démolition, un coût. C'est pourquoi la déconstruction sélective est une opération payante. Rares sont les matériaux récupérés qui offre une valeur de revente suffisante pour couvrir les coûts de déconstruction. De plus, le stockage nécessaire des matériaux avant la vente engendre bien souvent des coûts importants rendant l'opération moins rentable, c'est pourquoi idéalement, un maximum de réemploi se prévoit au plus tôt dans le projet.

Si des exemples de réussite d'intégration de matériaux de réemploi in situ ou à flux tendu voient de plus en plus le jour, le modèle reposant sur le stockage physique des matériaux de réemploi en vue d'une vente ultérieure reste difficile à rendre rentable économiquement. Si des initiatives existent comme CornerMat et BatiTerre, il reste que ce modèle est certainement à développer pour augmenter l'attrait et la facilité d'approvisionnement en matériaux de réemploi.

Un des plus grands enjeux pour augmenter significativement l'utilisation de matériaux de réemploi sera d'en faciliter la mise en œuvre en levant les freins identifiés. Actuellement, la réutilisation fonctionne assez bien pour des matériaux particuliers comme ceux présentant une valeur patrimoniale importante, mais le vrai défi est de pouvoir réintroduire de plus grande quantité d'éléments de réemploi dans les constructions neuves et les rénovations, dans une logique d'économie circulaire ambitieuse. On estime qu'aujourd'hui seulement 1% des matériaux utilisés dans les chantiers de construction proviennent de filières de réemploi (source FCRBE). Une grande marge de progression est donc possible.

DECHETS VERTS: la recherche de la meilleure valorisation







Un membre de RESOURCES représente la majeure partie de la collecte et du traitement des déchets verts et 4 autres ont collecté et traité des petites quantités de déchets verts. Ensemble, ils ont collecté 11.500 tonnes. 6.800 tonnes ont directement été transformées en produits finis comme des copeaux ou du terreau à destination de la vente au détail et 2.345 autres tonnes ont été compostées et revendue en vrac à des professionnels.

Tableau 8: Valorisation des déchets Verts en 2020.

Déchets verts (en tonnes)	Collecte	Transformation B2C	Transformation B2B	Déchets résiduels (incinération)
Wallonie	11.150	6.800	2.345	0
Bruxelles	0	0	0	0
TOTAL	11.150	6.800	2.345	0

BOIS: rechercher des débouchés







En dehors du bois directement issu des encombrants, plusieurs membres de la Fédération captent ensemble 27.288 tonnes de bois. La majorité du tonnage collecté est mise en filière de recyclage, tandis qu'environ 2.000tonnes sont directement envoyées à l'incinération. Le secteur ne dispose pas des informations sur la partie du tonnage envoyée au recyclage qui termine également incinérée.

Tableau 9: Valorisation du bois en 2020

Bois (en Tonnes)	Tonnes collec- tées	Tonnes réutili- sées dans la re- fabrication	Kg/an/hab. valorisés localement	Mise en recyclage	Déchets rési- duelles
Wallonie	27.288	203	0,08	25.211	2.003
Bruxelles	0	0	0,00	0	0
TOTAL	27.288	203	0,06	25.211	2.003

Le défi de cette filière est de trouver des débouchés pour la réutilisation matière via le processus de remanufacturing industriels ou des projets de matériauthèque qui sont des projets-pilotes ou en test au sein des entreprises sociales et circulaires à ce jour. Sur une filière qui « pèse lourd », ces activités sont également des leviers pour la formation, la création d'emplois qualifiés et la création d'objets à haute plus-value.

Synthèse des performances 2020

	ANCES 2020 connes)	Réparation	Collecte	Réutilisation locale	Kg/an/hab. ré- utilisés locale- ment	Export trié	Refabrication	Kg/an/hab. valorisés loca- lement	Mise en recy- clage	Déchets rési- duelles (inci- nération)
TEXTILE	Wallonie	0	23.940	591	0,16	7.316	68	0,18	3.649	2.647
	Bruxelles	0	5.070	671	0,56	1.155	3	0,56	775	869
	TOTAL	0	29.010	1.262	0,26	8.471	71	0,28	4.424	3.516
OR IFTO DIL OLIO	Wallonie	14	18.700	3.623	1,01	0	38	1,02	10.472	4.376
OBJETS DU QUO- TIDIEN	Bruxelles		1.781	831	0,69	0	1	0,69	687	491
IIDIEN	TOTAL	14	20.481	4.454	0,93	0	39	0,94	11.159	4.867
	Wallonie	16	23.701	495	0,14	0	0	0,14	23.528	11
DEEE	Bruxelles	100	1.072	270	0,22	0	0	0,22	483	0
	TOTAL	116	24.773	765	0,16	0	0	0,16	24.011	11
	Wallonie	19	23	19	0,01	0	0	0,01	5	0
VELOS	Bruxelles	186	13	7	0,01	0	0	0,01	6	0
	TOTAL	205	36	26	0,01	0	0	0,01	11	0
	Wallonie	0	8.844	381	0,11	0	2	0,11	8.189	270
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	Bruxelles	0	24	5	0,00	0	0	0,00	0	0
	TOTAL	0	8.868	386	0,08	0	2	0,08	8.189	270
DECHETS VERTS	Wallonie	0	11.150		0,00	0	6.800	1,89	2.345	0
	Bruxelles	0	0	0	0,00	0	0	0,00	0	0
	TOTAL	0	11.150	0	0,00	0	6.800	1,42	2.345	0
BOIS	Wallonie	0	27.288	74	0,02	0	129	0,06	25.211	2.003
	Bruxelles	0	0	0	0,00	0	0	0,00	0	0
	TOTAL	0	27.288	74	0,02	0	129	0,04	25.211	2.003
TOTAL	Wallonie	49	113.646	5.183	1,44	7.316	7.037	3,39	73.399	9.307
	Bruxelles	286	7.959	1.784	1,48	1.155	4	1,49	1.951	1.361
	TOTAL	335	121.605	6.967	1,45	8.471	7.041	2,92	75.350	10.668

Performances 2020			IPALLE							
Par intercommunale	TOTAL RBC	TOTAL RW	Picarde	HYGEA	IPALLE botte	Idelux	Intradel	BEP	inBW	Tibi
Population	1.202.953	3.600.392	342.063	436.000	75.112	348.412	1.016.141	493.073	401.106	488.485
Tonnes réutilisées	1.785,13	5.109,06	1.072,90	532,01	2,25	291,71	1.176,28	780,94	608,14	644,85
Textiles	671,40	590,89	78,01	81,15	1,67	32,73	217,97	61,30	54,78	63,29
DEEE	270,22	495,21	78,44	58,91	0,00	4,00	215,33	40,13	57,84	40,56
GB	50,13	262,85	0,00	18,00	0,00	0,00	151,00	26,85	40,00	27,00
PEM	66,10	129,96	70,44	4,74	0,00	4,00	40,00	6,50	4,28	0,00
IT	153,99	102,40	8,00	36,17	0,00	0,00	24,33	6,78	13,56	13,56
OdQ	831,47	3.622,96	905,65	391,96	0,58	251,04	742,98	517,87	490,89	322,00
Livres	74,00	275,69	68,16	34,22	0,00	19,00	24,67	49,72	62,44	17,48
Meubles	308,47	2.160,36	596,99	164,44	0,00	176,00	455,00	343,49	166,56	257,89
Matelas	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Petits objets	449,00	1.186,90	240,51	193,29	0,58	56,04	263,31	124,66	261,89	46,63
Vélos	7,04	19,01	10,80	0,00	0,00	3,95	0,00	1,64	2,63	0,00
Déconstruction	5,00	381,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160,00	2,00	219,00
Performances 2020 Par intercommunale	TOTAL RBC	TOTAL RW	IPALLE Picarde	HYGEA	IPALLE botte	Idelux	Intradel	BEP	InBW	Tibi
Population	1.202.953	3.600.392	342.063	436.000	75.112	348.412	1.016.141	493.073	401.106	488.485
Kg/hab. réutilisés	1,48	1,42	3,14	1,22	0,03	0,84	1,16	1,58	1,52	1,32
Textiles	0,56	0,16	0,23	0,19	0,02	0,09	0,21	0,12	0,14	0,13
DEEE	0,22	0,14	0,23	0,14	0,00	0,01	0,21	0,08	0,14	0,08
GB	0,04	0,07	0,00	0,04	0,00	0,00	0,15	0,05	0,10	0,06
PEM	0,05	0,04	0,21	0,01	0,00	0,01	0,04	0,01	0,01	0,00
IT	0,13	0,03	0,02	0,08	0,00	0,00	0,02	0,01	0,03	0,03
OdQ	0,69	1,01	2,65	0,90	0,01	0,72	0,73	1,05	1,22	0,66
Livres	0,06	0,08	0,20	0,08	0,00	0,05	0,02	0,10	0,16	0,04
Meubles	0,26	0,60	1,75	0,38	0,00	0,51	0,45	0,70	0,42	0,53
Matelas	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Petits objets	0,37	0,33	0,70	0,44	0,01	0,16	0,26	0,25	0,65	0,10
Vélos	0,01	0,01	0,03	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,01	0,00
Déconstruction	0,00	0,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,32	0,00	0,45

4. Liens utiles

- Site web de RESSOUCES <u>www.res-sources.be</u> ou <u>www.larecup.be</u>
- Profil Facebook: www.facebook.com/larecup.be
- Profil Instagram: <u>www.instragram.com/larecup.be</u>
- Remanufacturing, upcycling, valoriste, donnerie, matériauthèque... le monde de la récup' bouge et de nombreux néologismes ont fait leur apparition pour nommer ces nouvelles configurations, organisations ou idées qui se mettent en place. RESSOURCES a rédigé un glossaire définissant les termes clés du secteur de la récupération/réemploi.
- La Fédération compte une soixantaine de membres. La liste de ceux-ci tenue à jour se trouve sur le site web rubrique « Membres » : www.res-sources.be. Sont repris les membres, leurs statuts et toutes les informations pratiques : adresse, contact, filières, projets et labels de la structure.

Avec le soutien de



